

# EFFETS DÉMOGRAPHIQUES DES MIGRATIONS INTERNATIONALES DE TYPE CONJONCTUREL SUR LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION DU VENEZUELA (1)

Michel R. PICOUET

*Démographe de l'O.R.S.T.O.M.  
Mission O.R.S.T.O.M., apartado 68183, Caracas, 106, Venezuela*

## RÉSUMÉ

*Depuis quelques années, le Venezuela, comme la plupart des pays exportateurs de pétrole, se trouve soumis à de fortes poussées migratoires internationales en présence de phénomènes de transition démographique persistants. A travers l'analyse des données globales de l'évolution démographique récente, l'étude s'attache principalement à décrire les conséquences de cette situation sur la structure par âge et sexe de la population vénézuélienne et tente d'en saisir les effets possibles à moyen terme.*

## ABSTRACT

*Since a few years, Venezuela, like most of the gas-exporting countries, is subject to the strong pressure of international migrations, and, in the same time, to the persistent phenomena of demographic transition. Through the analysis of the entire datas of the late demographic evolution, this study mainly tends to describe the consequence of this situation upon the age and sex structure per sex of the venezualian population and attempts to perceive theirs possible mid-term effects.*

La hausse de prix des produits pétroliers et d'une manière générale des matières premières a entraîné pour les pays exportateurs des effets secondaires de tous ordres : politiques, économiques, sociologiques et démographiques. Le phénomène étant récent, ils sont mal connus notamment pour ce qui concerne les conséquences socio-démographiques quelques peu délaissées devant l'urgence des problèmes économiques et financiers nouveaux à résoudre. Pourtant ces effets sont d'une telle ampleur qu'ils sont devenus

préoccupants dans un certain nombre de pays. Qu'il s'agisse du Gabon, de l'Arabie Saoudite, des Émirats, de la Lybie ou du Venezuela le problème est dans ses grandes lignes le même : un afflux considérable d'étrangers attirés par le développement rapide d'activités industrielles et tertiaires associées à des facilités financières qu'entraînent la redistribution des revenus du pétrole dans les circuits économiques du pays.

Ces mouvements qui peuvent porter sur plusieurs

---

(1) Les calculs qui ont servi de base analytique aux réflexions et idées exprimées dans ce texte, ont été réalisés dans le cadre d'une recherche globale sur la démographie vénézuélienne entreprise par l'Instituto de Investigaciones Economicas y Sociales de l'Universidad Católica Andrés Bello en collaboration avec la section de Démographie de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer. Cette recherche n'en est qu'à ses débuts et les calculs effectués sont dans de nombreux domaines encore provisoires. Aussi n'ont-ils pas été détaillés, l'accent étant plutôt mis sur les tendances qu'ils font d'ores et déjà percevoir.

dizaines de milliers de personnes (1) regroupent des flux très divers que l'on peut classer en une typologie simple de l'activité économique dominante exercée par les migrants :

- A. personnes occupées dans l'industrie pétrolière et dérivée et industries de transformation des matières de base,
- B. personnes occupées dans l'assistance technique, culturelle, médicale et d'ingénierie demandées par le pays (éducation, formation de techniciens et encadrement dans les industries nouvelles, etc.),
- C. personnes occupées dans les services bancaires, commerciaux, immobiliers, voyages et tourisme,
- D. personnes occupées dans le bâtiment et les services d'entretien mécaniques et ménagers (mécanique automobile, plomberie, peinture, électricité...) et services de transport,
- E. personnes occupées dans les services domestiques les petits commerces de toutes sortes ou s'adonnant à des activités marginales : prostitution, usure, etc.

Il existe une corrélation remarquable entre ce type d'activité et le lieu d'origine des étrangers. Les flux de type A et B sont presque essentiellement formés de personnes venant des pays industrialisés. Ils constituent le support des transferts de technologie souhaités par les pays neufs et reposent fréquemment sur des accords bilatéraux d'état à état ou entrent dans le cadre des contrats entre sociétés nationales et sociétés multinationales ou autres. Le caractère quasi officiel de ces flux les rend aisément quantifiables, ils sont par ailleurs relativement réduits sauf dans les cas de coopération culturelle pour la mise en œuvre d'un programme de scolarisation de masse. Le type C correspond à ce que l'on appelle communément le monde des affaires avec une origine assez éclectique, bien qu'en majorité des pays industrialisés. Les flux de type D ont été pendant longtemps fournis par l'Europe méditerranéenne : contingents d'ouvriers spécialisés, de paysans déclassés ou de petits artisans ruinés à la recherche de meilleures conditions de vie et attirés par les possibilités de s'établir à leur compte. Aujourd'hui une partie de plus en plus importante de ces flux prennent leur origine dans les pays voisins et tendent ainsi à se rapprocher des flux de type E. Ceux-ci recouvrent toute une série de mouvements spontanés touchant des personnes non spécialisées en situation de sous-emploi quasi permanent dans le pays d'origine. C'est

en quelque sorte le surplus démographique ou économique qui s'écoule partiellement et sans le support d'une activité professionnelle vers les zones où il y a une espérance d'emploi. Ces flux forment le plus souvent le gros des nouveaux venus. Leur intensité réelle est très mal connue, car en provenance des pays voisins, les installations clandestines sont très nombreuses. En Tunisie on estimait que les passages de frontières tuniso-lybienne vers 1973 correspondaient à peine à un peu plus du tiers des mouvements totaux, au Venezuela on pense que les échanges avec la Colombie ne sont enregistrés qu'à 50 pour cent.

Les conséquences de ces mouvements sont multiples, positives ou négatives suivant le domaine qu'elle touche. Ressenties très différemment suivant les pays, leur intensité dépend dans une large mesure des réglementations que les pays sont amenés à prendre en matière de mouvements des étrangers aux frontières, des lois d'immigration et des conditions objectives d'accueil (capacité d'intégration du corps social, stabilité politique, libéralisme commercial, etc.). Ce qui nous intéresse ici, ce sont les conséquences démographiques de ces mouvements et parmi elles les effets de tels mouvements sur la composition par âge et sexe de la population. L'importance des effectifs de ces transferts peut en effet entraîner d'importants changements dans la composition de la population qui vont avoir leurs propres répercussions sur les activités socio-économiques du pays d'accueil ; manque d'école au niveau de l'éducation, crise du logement avec montée rapide des loyers, changements de comportements en matière de consommation et de loisirs, effets d'imitation dans le domaine culturel et social, accélération des déséquilibres régionaux pour ne citer que les plus importantes.

On possède peu de statistiques détaillées pour étudier les effets à court terme de ces phénomènes. Par ailleurs ces mouvements sont par essence très sensibles aux événements politiques et économiques et par là-même très instables. Des renversements de situation peuvent donc s'opérer et annihiler les premiers effets, et en créer d'autres. Autrement dit plus que les effets immédiats il paraît important de connaître les effets à long terme. Ceux-ci peuvent être étudiés dans les pays qui ont subi de tels mouvements et pour lesquels il existe une tradition statistique.

Le Venezuela offre toutes ces caractéristiques ; les

(1) 30.000 à 40.000 Tunisiens sont ainsi passés annuellement en Libye entre les années 1970-1973, le Venezuela accueille près de 60.000 personnes nouvelles depuis 1972, en Arabie Saoudite on estime à plus de 500.000 le nombre d'étrangers venus travailler au cours des cinq dernières années, tandis que dans certains émirats on compte plus d'étrangers que de nationaux.

recensements y sont pratiqués assez régulièrement depuis 1873 et ce pays a subi depuis la découverte du pétrole et sa mise en exploitation en 1917 plusieurs vagues d'immigration. En étudiant le phénomène à travers l'évolution de la composition par âge et sexe de la population vénézuélienne on vise ainsi deux objectifs :

— en premier lieu donner une vue, même si elle est partielle et dans certains cas non transposable, des effets à long terme de mouvements migratoires liés à une transformation radicale de l'équilibre déméo-économique,

— en second lieu étudier les potentialités de croissance démographique de la population vénézuélienne soumise à la fois au phénomène de transition démographique et à de fortes poussées migratoires conjoncturelles.

## 1. La croissance de la population du Venezuela

### 1.1. LES CONDITIONS GÉNÉRALES DU PEUPEMENT

Sixième pays de l'Amérique Latine (1) par sa population (près de 13 millions en 1976), le Venezuela apparaît aujourd'hui dans ce continent comme une puissance économique et politique de premier plan tant par les potentialités réelles de développement qu'il recèle que par la stabilité d'un régime démocratique mis en place il y a maintenant près de deux décennies. Premier exportateur de pétrole pendant de longues années, principal fournisseur des États-Unis, membre fondateur de l'OPEP (2), le rôle mondial du Venezuela s'est encore accru avec la hausse des produits pétroliers de base en 1974 et les mesures politico-économiques qui ont été prises depuis pour l'utilisation rationnelle des ressources naturelles (nationalisation du fer en 1975, nationalisation du pétrole le 1/1/1976). Ce contexte explique la forte attraction que le Venezuela exerce sur les autres pays d'Amérique latine à l'exception peut-être du Brésil. Limitée traditionnellement à ses plus proches voisins (Colombie et îles des Caraïbes), cette influence s'étend depuis quelques années aux pays de la côte Pacifique et à l'Argentine. Ces nouveaux courants qui s'ajoutent aux courants traditionnels venant d'Europe et de Colombie

donnent une dimension nouvelle aux conditions actuelles de peuplement du Venezuela.

Les auteurs de l'époque : HUMBOLDT, DEPONS, LAVAYSSE AURRECOCHEA... s'accordent pour estimer, à environ 800.000 personnes la population du Venezuela au moment de la proclamation de l'indépendance le 5 Juin 1811 avec 120.000 indiens purs, 62.000 esclaves d'origine africaine, 200.000 blancs créoles et 406.000 métis. Au cours du premier quart de ce siècle la population va rester stationnaire et même décroître en raison des conséquences de la guerre d'indépendance (1810-1825) qui selon les estimations de HUMBOLDT aurait coûté au pays près du cinquième de sa population (entre 150.000 et 200.000 personnes). Les quelques décennies qui suivent la fin de la guerre voit la population du pays croître assez rapidement au taux moyen annuel de 2,4 %, probablement en raison de nombreux retours, d'une vague des naissances et du développement de l'immigration qui reste cependant assez faible (3).

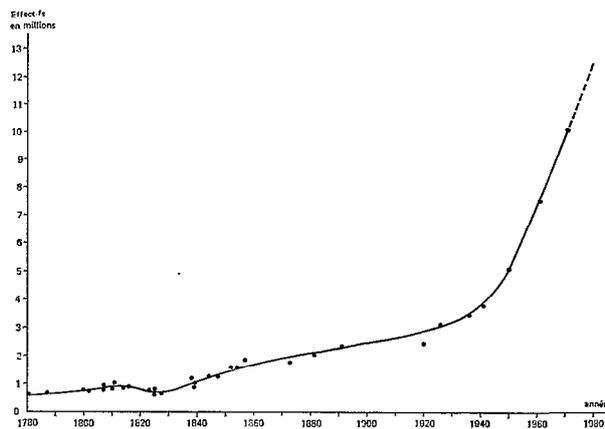


Fig. 1. — Évolution de la population vénézuélienne depuis 1780.

L'instabilité politique, les difficultés économiques de tous ordres et l'action du paludisme dans un pays encore essentiellement agricole vont tempérer cette croissance qui prend un rythme peu élevé autour de 1 % pendant presque toute la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Ces mêmes raisons vont tenir le Venezuela à l'écart des grandes migrations inter-

(1) Après le Brésil (109), le Mexique (59), la Colombie (26), l'Argentine (25) et le Pérou (15), chiffres en millions pour l'année 1975 d'après les estimations du CELADE en « Boletín Demográfico » ANO VII, N° 13 Santiago de Chile, Enero de 1974.

(2) Réunion de Bagdad du 24 septembre 1960 comprenant Arabie Saoudite, Irak, Iran, Koweït et Venezuela.

(3) On estime à environ 60.000 le nombre d'étrangers venus s'installer au Venezuela de la fin de la guerre de l'indépendance à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

nationales des européens des années 1900. A partir de 1917 la mise en exploitation du pétrole va relancer l'immigration. Timides au début, les poussées migratoires vont surtout prendre de l'ampleur après la Seconde Guerre Mondiale. On estime ainsi entre 1926 et 1936 à 1000-1500 par mois les personnes qui se dirigent vers les régions pétrolières (Zulia autour du lac de Maracaibo, puis plus tard Anzoategui et Monagas vers l'Orénoque) (1). Parmi elles il y a de nombreux étrangers : européens et surtout colombiens dans l'état de Zulia frontalier de la Colombie.

Par ailleurs c'est également au cours de cette période que se manifestent les premiers effets de l'amélioration des conditions sanitaires, médicales et épidémiologiques. La lutte efficace contre le paludisme, qui sévissait avec plus ou moins d'intensité dans tout le pays, va permettre à de nombreuses régions de retrouver un certain dynamisme démographique. S'il existe encore quelques zones où le paludisme demeure à l'état endémique : telles la partie amazonienne et le bassin de l'Orénoque, l'éradication est réalisée dans le reste du pays depuis 1950 à la suite d'une intense campagne menée presque sans interruption depuis 1930 (2).

Ces conditions nouvelles de survie transforment assez rapidement les facteurs potentiels de croissance de la population : effectifs de femme à l'âge de fécondité plus grand, mortalité à la naissance et infantile en baisse rapide, fécondité accrue... selon un processus observé dans les pays du Tiers Monde et maintenant bien connu. Le résultat le plus évident est le rythme accéléré de la croissance démographique. On voit ainsi que le taux annuel moyen de la croissance de la population vénézuélienne passe de moins de 1 % autour de 1920 à 2 % vers 1941 et grimpe à plus de 3,5 % dès 1948, niveau auquel il se maintient encore aujourd'hui comme le montre le tableau I.

En supposant même qu'une partie de cet accrois-

TABLEAU I

*Taux annuel moyen de croissance de la population du Venezuela au cours des périodes allant de 1813 à 1971*

<i>Période</i>	<i>Population de début de la période (en milliers)</i>	<i>Taux annuel moyen au cours de la période</i>
1813-1824 (3)...	800	—0,02 (8)
1825-1843 (3)...	785.	+2,31
1844-1853 (4)...	1218.	+2,50
1854-1872 (5)...	1564	+0,70
1873-1880 (6)...	1784	+1,80
1881-1890.....	2075	+1,12
1891-1919 (7)...	2323	+0,70
1920-1925.....	2411	+0,95
1926-1935.....	3026	+1,42
1936-1940.....	3491	+1,95
1941-1950.....	3850	+2,68
1951-1960.....	5034	+4,01
1961-1970.....	7523	+3,54
1971.....	10721	—

sement résulte de l'amélioration de l'investigation statistique d'un recensement à l'autre, il n'en reste pas moins que le rythme soutenu au cours des trois dernières décennies fait intervenir toutes les composantes de la croissance avec un croît naturel élevé et une forte migration internationale. La population a ainsi plus que doublé entre 1959 et 1971.

## 1.2. ANALYSE CRITIQUE DE LA COMPOSITION PAR ÂGE ET SEXE DE LA POPULATION VÉNÉZUÉLIENNE

Depuis 1873, le Venezuela a réalisé dix recensements ; l'état civil fonctionne également depuis longtemps (9) ; c'est dire que ce pays a une solide tradition statistique. On possède ainsi de nombreuses données sur les structures par âge et sexe de la

(1) « Venezuela, Travailliers et Villes du Pétrole » Bernard MARCHAND. Travaux et Mémoires de l'Institut des Hautes Études de l'Amérique Latine — Université de Paris — Paris 1971. En 1928 le Venezuela est le 1<sup>er</sup> exportateur mondial de pétrole et le second producteur.

(2) « Una Política Sanitaria » Dr. Arnoldo GABALDON, Ministerio de Sanidad y Asistencia Social, Caracas.

(3) D'après les estimations de HUMBOLDT, LAVAYSSE, DEPONS, AURREDECHA, WELLESLEY, etc. Se référer à la Estadística y la Historia de Venezuela de Manuel Alfredo RODRIGUEZ, Ministerio de Fomento, Caracas 1973.

(4) Premières estimations officielles obtenues par dénombrement.

(5) Abolition de l'esclavage par la Loi du 24 mars 1854.

(6) 1873 premier recensement. La Loi du 14 août 1871 crée un service statistique avec mission d'effectuer des recensements régulièrement. Dix seront effectués de 1873 à 1973.

(7) On estime que les omissions ont été très élevées au recensement de 1920 de l'ordre de 20 %. Il en a été tenu compte dans le calcul du taux moyen annuel de croissance.

(8) Pour cent.

(9) La statistique a été créée au Venezuela par le décret du 9 janvier 1871 de A. GUZMAN BLANCO. La loi du 14 août 1871 règle les modalités pratiques de fonctionnement et le décret du 3 juin 1887 traite en particulier de la réalisation concrète des recensements de la population.

population, mais souvent partielles ou par grands groupes d'âge. C'est seulement en 1936 que le recensement donne la distribution par année d'âge et par sexe pour tout le pays. Malgré cette tradition, les séries statistiques obtenues font apparaître de nombreuses erreurs qu'il importe de déceler au préalable sous peine d'obérer gravement l'interprétation de l'évolution des faits réels et de ne pouvoir ainsi dissocier ce qui est redevable aux effets des phénomènes démographiques de ceux provoqués par des erreurs systématiques et (ou) aléatoires.

Un premier type d'erreurs tient à la méthode employée pour la détermination de la distribution par âge de la population. C'est-à-dire le degré d'omission des recensements et son intensité suivant l'âge et le sexe. On estime les omissions aux recensements de 1941, 1950, 1961 et 1971 à respectivement 6, 8, 6 et 4 % (1). Le second type d'erreurs tient à la mesure de l'âge. Cette mesure n'est pas susceptible d'erreurs dans les pays où l'état civil fait en quelque sorte partie de la vie des individus. Cela n'est le cas au Venezuela que pour une partie de la population concentrée dans les grandes villes (2). Pour le reste de la population il est nécessaire de recourir à des procédés indirect d'évaluation où interviennent divers éléments susceptibles d'erreurs : appréciation de l'âge par l'enquêteur, existence d'âges de transition dans lesquels l'individu répugne à se placer (enfant-adulte ou adulte-vieux).

L'examen des pyramides par année d'âge et sexe (voir fig. 2) pour les quatre derniers recensements fait d'abord apparaître de fortes fluctuations des effectifs d'un âge à l'autre, l'intensité la plus élevée se manifestant pour les âges se terminant par 0, et l'atténuation progressive de ces fluctuations pour les recensements les plus récents. L'évolution de l'indice de Myers qui donne pour chaque recensement l'attraction relative des individus pour les chiffres de 0 à 9 montre que, mise à part une légère préférence pour les chiffres pairs et pour 5, la dominante est la préférence pour 0 (tabl. II). Ce qui pose le problème de la décroissance des effectifs à l'intérieur des groupes décennaux au moins pour les recensements de 1941 et 1950. Pour le résoudre on a réalisé un ajustement des données en utilisant la méthode des axes obliques de CARRIER et FARAGG (3) et en procédant ensuite aux habituels groupements d'âges

quinquennaux. Pour les deux derniers recensements les différences entre pyramides observées et pyramides corrigées sont très peu sensibles ; ce qui signifie une amélioration certaine de la détermination de l'âge mais non la disparition de toutes les erreurs systématiques.

En effet la courbe du rapport de masculinité selon l'âge (fig. 3) présente à tous les recensements des irrégularités creux à 15-19 ans et dans une moindre mesure entre 25-29 ans, chute brutale du rapport vers 60 ans. Ces erreurs systématiques qui semblent une caractéristique assez générale des pays latino-américains (4), correspondent en grande partie à une tendance chez les femmes à refuser les âges de transition : âge de la puberté et de l'adolescence 11-14 ans et âge des premiers signes de vieillesse et donc soit à se vieillir pour les plus jeunes ce qui entraîne un gonflement artificiel des effectifs femmes de 17 à 22 ans environ, soit à se rajeunir pour les moins jeunes avec pour résultat une plus grande importance relative de l'élément masculin entre 40 et 50 ans. Ceci est à mettre en rapport avec la position psycho-sociologique d'une large fraction des femmes de ce pays qui n'ont pas la sécurité qu'offre l'union légale et qui restent en quelque sorte en compétition pour la recherche d'un compagnon.

Ceci dit, il est à noter que ces déficiences sont au Venezuela comme dans la plupart des pays latino-américains beaucoup moins importantes que dans les autres régions en voie de développement, notamment en Afrique. Il semble que l'amélioration ait été plus rapide, comme le montre la comparaison de l'indice de Myers pour l'Algérie et le Venezuela (tabl. III), en raison d'une part de l'urbanisation plus intense, et d'autre part de la croissance relative du nombre des personnes connaissant bien leur âge que l'on peut considérer comme en effet indirect de la forte immigration européenne depuis 1947.

### 1.3. CROISSANCE NATURELLE ET STRUCTURE PAR ÂGE ET SEXE DE LA POPULATION

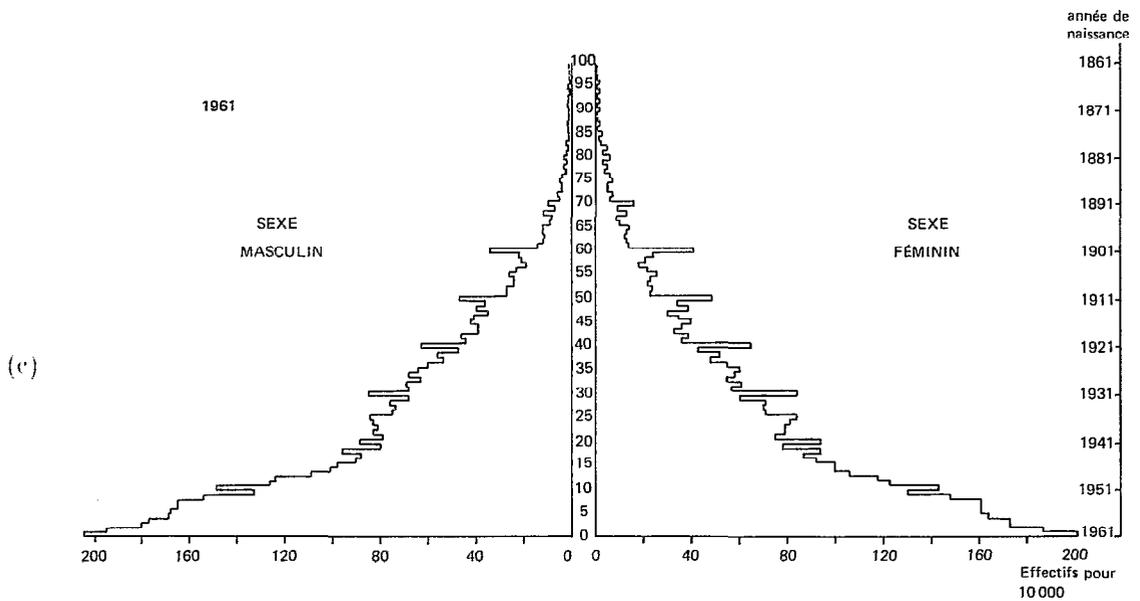
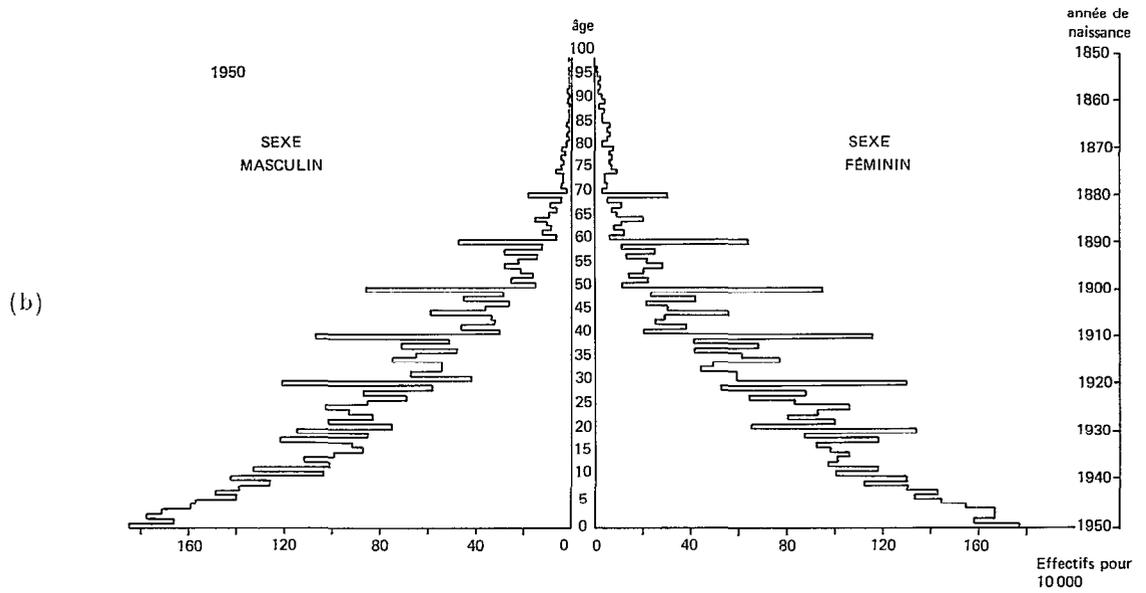
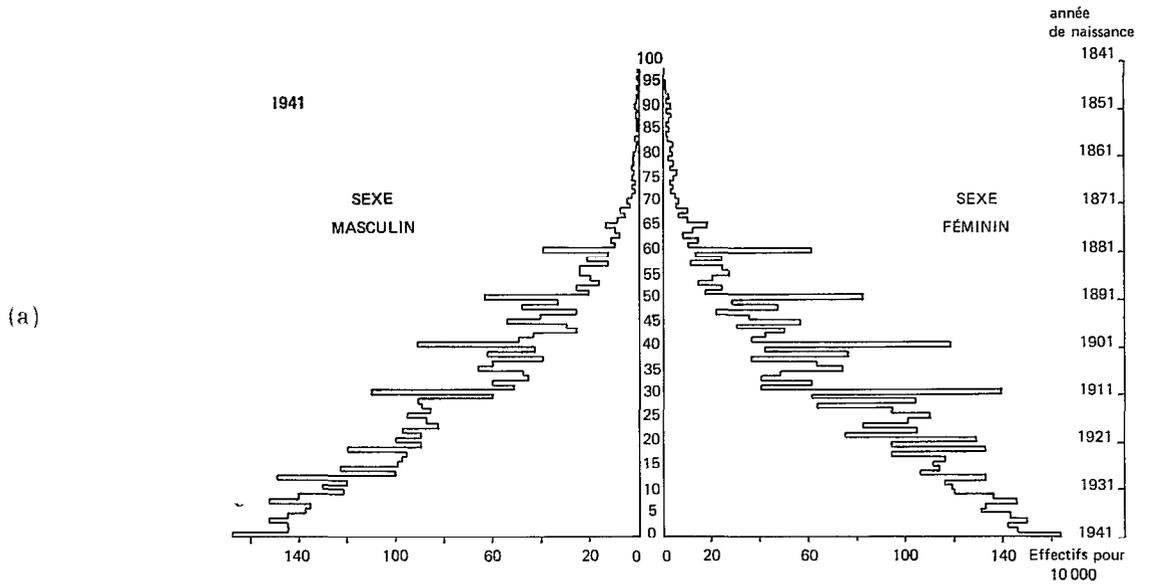
L'élargissement de la base de la pyramide d'âge à partir du recensement de 1950 est la seconde constatation évidente. On passe ainsi du tracé en 1946 résultant d'une situation démographique relativement stable, perturbée seulement par les

(1) « Ensayo Sobre Demografía Económica de Venezuela » Julio Paez Celis-Colección Temas de nuestro tiempo, EDUVEN, Caracas août 1975.

(2) Les traditions coloniales de l'« Empadronamiento » ont laissé quelques traces, par ailleurs la population d'origine européenne est très localisée dans les villes.

(3) « The Reduction of Errors in Census Populations for Statistically Underdeveloped Countries » CARRIER N. H. and FARAGG, Population Studies (London), March 1959.

(4) « La Conjoncture Démographique, Évolution de la Population en Amérique Latine » Patrick FÉSTY, Population n° 3 mai-juin 1974.



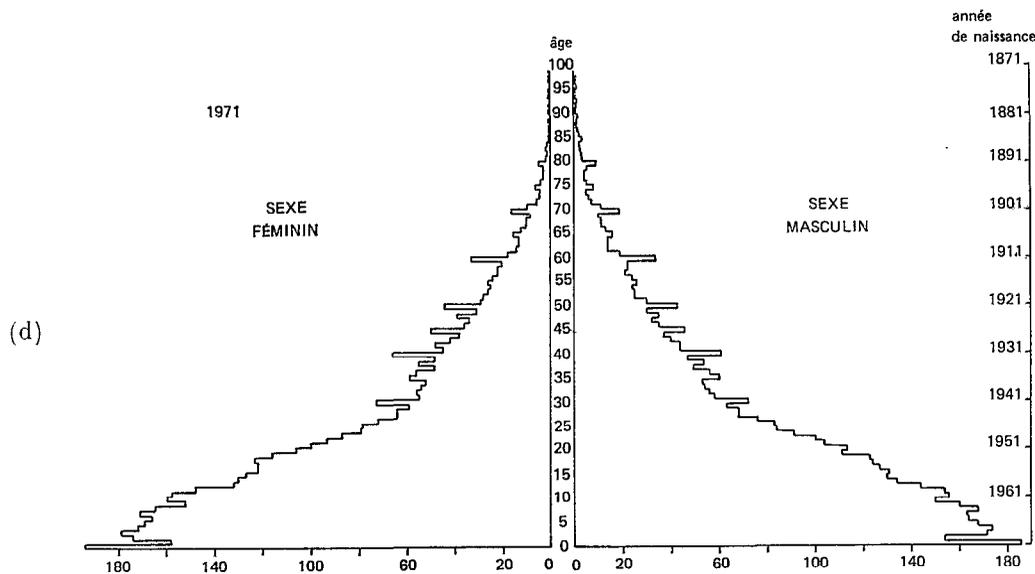


Fig. 2. — a, b, c, d. Pyramides par année d'âge aux recensements de 1941-1950-1961 et 1971. (Effectifs pour 10.000).

TABLEAU II

Mesure de l'attraction ou de la répulsion des âges d'après l'indice de Myers aux recensements de 1941, 1950, 1961 et 1971 au Venezuela

Âge se terminant par	Sexe Masculin				Sexe Féminin			
	1941	1950	1961	1971	1941	1950	1961	1970
0.....	+ 4,6	+ 7,7	+ 2,5	+ 2,0	+ 8,6	+ 10,4	+ 3,6	+ 2,0
1.....	- 1,2	- 3,6	- 0,6	- 0,3	- 3,4	- 4,7	- 1,3	- 0,1
2.....	+ 0,5	0	+ 0,1	- 0,3	- 0,5	- 0,6	- 0,5	- 0,4
3.....	- 2,1	- 2,1	- 1,7	- 0,6	- 2,2	- 2,7	- 0,9	- 0,6
4.....	- 1,5	- 1,0	0	- 0,7	- 1,2	- 1,2	- 0,2	- 0,7
5.....	+ 1,3	+ 1,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 1,6	+ 2,3	+ 0,7	+ 0,5
6.....	+ 0,3	- 0,6	- 0,1	- 0,3	+ 0,1	- 0,5	- 0,3	- 0,1
7.....	- 2,5	- 2,5	- 0,7	+ 0,4	- 3,0	- 2,4	- 0,9	- 0,6
8.....	+ 2,0	+ 1,8	+ 0,6	+ 0,2	+ 0,2	+ 1,8	+ 0,5	+ 0,2
9.....	- 1,4	- 2,0	- 0,6	- 0,8	- 2,2	- 2,4	- 0,7	- 0,4
Indice de Myers.	17,4	22,4	7,4	6,0	25,0	29,0	9,6	5,6

L'indice de Myers est égal à la somme des valeurs absolues des écarts

incidents de parcours dus aux épidémies qui ont marqué le début du vingtième siècle (peste en 1908 et 1912, fièvre jaune et variole également en 1912, grippe espagnole en 1918 (1) et dont l'impact léger creux pour les générations 1906-1920, est cependant faible à des tracés exprimant un rajeunissement rapide au moins jusqu'en 1961. En effet le profil de la pyramide au dernier recensement en 1971 fait état d'un retrécissement non négligeable aux jeunes âgés de 0 à 10-11 ans environ. Autrement dit depuis 1960, 1961, il n'y a plus d'accélération de la crois-

sance. Les variations de la structure de la population par grands groupes d'âges situent bien les grandes lignes de cette évolution : stabilité jusqu'en 1941, accroissement rapide apparent aux recensements de 1950 et 1961, ralentissement et stabilisation en 1971 (2).

On est donc en présence d'un phénomène de transition démographique de très forte ampleur comme le montre la variation des taux de mortalité et des taux de natalité depuis le début du siècle (3) (tabl. V et fig. 4). La situation à peu près stable

(1) Plus de 25.000 décès enregistrés au cours de l'année 1918.

(2) Cette dernière phase apparaît plus marquée qu'il n'en est réellement en raison d'un sous enregistrement important des enfants de moins de cinq ans au recensement de 1971.

(3) On estime à 90 % le taux de couverture de l'état civil pour les naissances, il est probablement très inférieur à ce chiffre pour les décès.

qui prévaut jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale se trouve profondément modifiée en une dizaine d'années par le recul spectaculaire de la mortalité qui se traduit en moins de 20 ans par un gain en espérance de vie de 18 ans et par la hausse de la natalité.

Ces variations illustrent à la fois des changements dans les niveaux de la mortalité et de la fécondité et des changements de structure. Il est probable ainsi que le passage du palier de 10 % auquel se maintiennent les taux de mortalité entre 1950 et 1956 à un palier plus bas autour de 7 % atteint dès 1965, tient plus aux effets de rajeunissement de la population et de l'immigration qu'à une nouvelle baisse de la mortalité. L'évolution des taux de natalité

TABLEAU III

Comparaison de l'évolution de l'indice de Myers d'après les recensements en Algérie et au Venezuela

Algérie (&)			Venezuela		
Dates recensements	Sexe masculin	Sexe féminin	Dates recensements	Sexe masculin	Sexe féminin
1948	23,3	32,7	1941	17,4	25,0
1954	20,0	29,5	1950	22,4	29,0
1966	11,2	21,1	1961	7,4	9,6
Enq. 1969-70	5,3	10,6	1971	6,0	5,6

(&) Source : E.S.N.P. 1969-1971. Résultats de l'Enquête Démographique. Structures Série 2. Volume n° 4. Avril 1974. Oran.

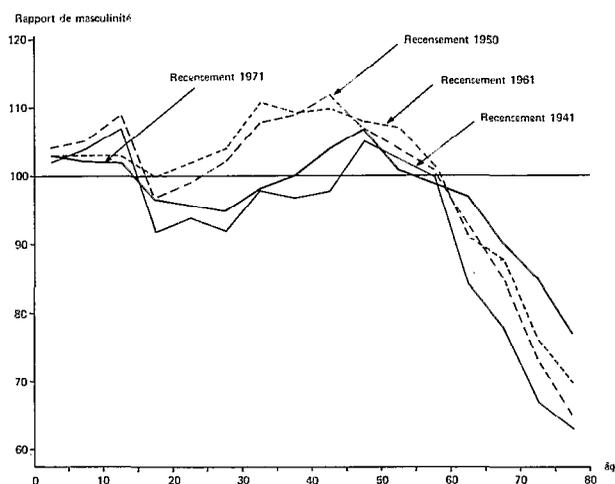


Fig. 3. — Rapports de masculinité suivant l'âge de la population vénézuélienne aux recensements 1941, 1950, 1961 et 1971.

semble plus complexe, il est hors de doute que la période 1941-1957 a vu une hausse de la fécondité qui participe des mêmes causes que la baisse de la mortalité : réduction des causes de la stérilité grâce à l'hygiène et aux antibiotiques, renforcée par ailleurs par une fréquence plus élevée des unions et une stabilité plus grande des couples (1). Le rythme de hausse est alors de l'ordre de 11,5 % par an mais au cours des années 1957, 1958, 1959 la tendance des fluctuations s'infléchit et on assiste depuis à une baisse non négligeable du taux de natalité de l'ordre de 6 % par an (fig. 4).

TABLEAU IV

Structure par grands groupes d'âge de la population vénézuélienne aux recensements de 1936, 1941, 1950, 1961 et 1971

Groupes d'âge	Sexe masculin					Sexe féminin				
	1936	1941	1950	1961	1971	1936	1941	1950	1961	1971
0-14 ans. ....	42,1	42,3	42,6	45,7	45,5	38,7	39,7	41,3	45,7	44,4
15-59 ans. ....	55,5	53,9	53,6	50,5	50,1	56,3	55,4	53,5	49,5	50,5
60 ans et + ....	2,4	3,8	3,8	3,8	4,3	5,0	4,9	5,2	4,8	5,1
TOTAL.....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) L'évolution du total des unions (consensuelles et légales) passe de 42 % en 1936-1941 à 55 % en 1961. Cette croissance se réalise surtout par un nombre de plus en plus élevé d'unions légales qui passe de 22,5 % à 35 % au cours des mêmes périodes.

TABLEAU V

Variations du taux de mortalité et du taux de natalité du Venezuela depuis le début du siècle

Année	Taux de mortalité %	Taux de natalité %	Année	Taux de mortalité %	Taux de natalité %
1900-1920	23,0	32,0	1956	10,0	46,7
1920-1936	20,0	29,0	1957	9,3	42,8
1936-1941	18,0	33,0	1958	8,6	42,4
1942	15,7	33,6	1959	8,3	45,6
1943	15,4	34,2	1960	7,5	45,9
1944	15,4	35,6	1961	7,3	45,3
1945	14,5	36,8	1962	7,0	43,4
1946	14,2	38,4	1963	7,2	43,4
1947	13,0	39,5	1964	7,2	43,4
1948	12,8	40,3	1965	7,1	43,5
1949	10,9	43,2	1966	6,8	49,6
1950	10,5	42,6	1967	6,6	43,6
1951	10,6	43,8	1968	6,7	39,7
1952	10,8	43,7	1969	6,8	40,0
1953	9,9	46,1	1970	6,6	37,8
1954	10,1	46,7	1971	6,6	38,2
1955	10,3	47,2	1972	6,7	37,1
			1973	6,8	35,9

on signale une baisse du taux brut de natalité depuis 1960, dans plusieurs pays du continent dont le Chili, l'Équateur, le Brésil... (1), il faut se rendre compte que la hausse de la fécondité au cours des années cinquante s'est effectuée simultanément à une baisse des effectifs des femmes de 15-45 ans (23,8 % de la population totale en 1936, 25,4 % en 1941, 23,7 % en 1950, 18,4 % en 1961) ce qui signifie une hausse de fécondité supérieure à celle que la variation des seuls taux de natalité semblait montrer. Par ailleurs entre les deux derniers recensements (1961 et 1971) on enregistre plutôt un accroissement de ces effectifs (22,8 % de la population totale en 1971) alors que les taux de natalité baissent, ce qui indiquerait une baisse de la fécondité plus forte. Tout ceci nous amène à considérer ce mouvement de situation remarquable comme une conjonction de faits (changements de comportements en matière de fécondité et de nuptialité, bouleversements dans la composition par âge, sexe, état matrimonial de la population en raison des grandes migrations internationales) dont les conséquences ont été aussi bien le cumul d'effets que leur multiplication par simple interaction. On peut noter par exemple que si l'intensité de la nuptialité a cru jusqu'en 1961, il semble que cette évolution favorable à une hausse de la natalité marque le pas depuis cette date et que par ailleurs cette stabilité relative de l'intensité s'accompagne de modifications du calendrier dans le sens d'un recul de l'âge au mariage. L'âge moyen des unions passe ainsi de moins de 20 ans en 1950 à plus de 22 ans en 1971 (2). Ce déplacement du calendrier a joué dans le sens de la baisse. Dans ces conditions il faut rechercher les raisons qui ont motivé ces phénomènes et la part que chacun a pris dans l'évolution générale. On manque le plus souvent des éléments nécessaires pour mener à bien ce genre d'entreprise et en particulier le manque de statistiques détaillées sur les caractéristiques démographiques des migrants. Toutefois on peut à partir de calculs prospectifs à mortalité constante ou fécondité constante se rendre compte par comparaison des situations fictives obtenues avec la situation observée de l'incidence de l'évolution de tel ou tel phénomène. C'est ce qui a été fait par ARRIAGA pour quelques pays d'Amérique Latine (3). D'après ces calculs sur le Venezuela on peut situer à 97 % la croissance supplémentaire de la population compte tenu de l'évolution combinée des niveaux de mortalité et de

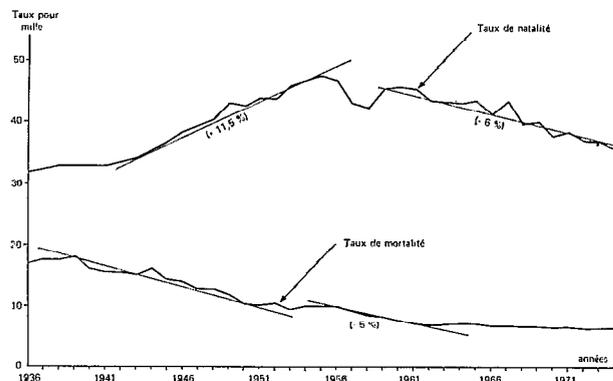


Fig. 4. — Évolution du taux de natalité et du taux de mortalité de la population vénézuélienne depuis 1936.

Avant d'essayer d'expliquer cette tendance récente, que le Venezuela n'est pas seul à connaître puisque

(1) De même Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, se référer aux monographies du CICRED et « Évolution de la Population en Amérique Latine ». Op. déjà cité note 1 p. 229.

(2) L'âge moyen des unions a été calculé à partir des tables de nuptialité que l'on a pu établir d'après les proportions de célibataires par âge aux recensements 1950 et 1971.

(3) « Mortality Decline and its Demographic Effects in Latin America » Eduardo E. ARRIAGA. Population Monograph., séries n° 6, University of California.

TABLEAU VI  
Soldes migratoires moyens annuels aux frontières au cours des périodes intercensitaires (\*)

Périodes intercensitaires	Solde moyen annuel	Solde suivant la nationalité			
		Vénézuélienne (1)	Colombienne	Autres nationalités (2)	Total étrangers
1891-1919 (3).....	+ 1.000	—	—	—	—
1920-1935 (3).....	+ 500	—	—	—	—
1936-1940 (3).....	+ 2.400	—	—	—	—
1941-1950.....	+ 9.700	— 2.700	+ 3.000	+ 9.400	+ 12.400
1951-1960.....	+ 27.500	— 4.200	+ 3.700	+ 28.000	+ 31.700
1961-1970.....	— 18.900	— 19.200	+ 5.300	— 5.000	+ 300
Depuis 1971.....	+ 29.000	— 7.000	+ 16.400	+ 19.600	+ 36.000

(\*) Estimés d'après les statistiques d'entrées et de sorties du « Ministerio de Relaciones interiores » publiées chaque année dans les annuaires statistiques du Venezuela.

(1) Y compris les étrangers naturalisés vénézuéliens.

(2) Jusqu'en 1900, en grande majorité européenne (85 à 90 %) actuellement entre 50 et 60 % seulement.

(3) Chiffres peu significatifs selon la nationalité.

fécondité au cours de la période 1936-1960, à 42,6 % si seule la mortalité avait changé et 31,4 % dans le cas d'une variation isolée de la fécondité. On voit que c'est la baisse de la mortalité qui a été le principal déterminant de l'évolution jusqu'en 1960, sans pourtant saisir les conséquences de l'ensemble des phénomènes et en particulier les effets des fortes migrations internationales après la Seconde Guerre Mondiale.

Depuis 1961 le niveau de mortalité atteint est tel, qu'on ne peut espérer dans les décennies qui viennent de nouveaux gains substantiels aussi peut-on supposer une influence relativement neutre de la mortalité sur la croissance, qui dépendra principalement des variations de la fécondité et de la migration.

## 2. Les migrations internationales et l'évolution de la structure par âge et sexe

### 2.1. ÉVOLUTION DES MIGRATIONS INTERNATIONALES

L'étude des soldes migratoires annuels aux frontières permet d'en retracer les grandes lignes. L'amplitude des flux internationaux n'augmente que peu avant la seconde Guerre mondiale après un début du siècle marqué par des soldes migratoires nuls ou négatifs. Après une courte interruption au cours des années de guerre, les mouvements reprennent avec une intensité nouvelle puisque le rythme annuel passe de 3000 personnes entre 1936-1939 à

près de 30.000 de 1947 à 1959. Les étrangers au nombre de 47.704 au recensement de 1946, sont 194.145 au recensement de 1950 et 461.684 à celui de 1961.

Cet afflux d'immigrants, favorisé officiellement, devait satisfaire les besoins de main-d'œuvre d'une politique de grands travaux (infrastructure, chemins de fer) et la mise en exploitation des mines de fer (vers 1950), le financement étant assuré par le développement considérable de la production pétrolière. Celle-ci passe de 5 milliards de m<sup>3</sup> en 1943-1945 à près de 30 milliards de m<sup>3</sup> pour la période de 1950-1960, et le produit fiscal moyen d'une concession est multiplié par cinq dans le même intervalle.

C'est donc dans les années cinquante que le Venezuela apparaît réellement comme un pays aux possibilités relativement énormes (1). Rente pétrolière accrue, revenus du fer en plein développement lui assure une prospérité financière indéniable : le revenu national est presque quadruplé au cours de cette période (1946-1958), le revenu par tête doublé. Pourtant dès 1958 s'amorce un mouvement de reflux, occasionné par les troubles politiques qui ont amené et suivi la chute de la dictature de JIMENEZ (1952-1958), mouvement qui va s'affirmer et se maintenir pendant près d'une décennie. Mais de nouveau le mouvement change de sens et depuis 1971 le Venezuela accueille chaque année plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ces courants ne sont cependant plus à dominante d'origine européenne, mais principalement constitués par des flux venant

(1) Se référer à « Economía Venezolana en los últimos veinticinco años, hechos y cifras relevantes ». Banco Central de Venezuela. Colección XXV Aniversario Caracas 1956.

TABLEAU VII

Soldes migratoires annuels moyens aux postes frontières de Maiquetia. La Guaira et San Antonio del Tachira (\*)

Périodes	Solde moyen annuel	Maiquetia-La Guaira (1)		San Antonio del Tachira (2)		
		Vénézuélien	étranger	Vénézuélien	étranger	
1941-1950	1941-1944.....	— 2.600	—	—	—	
	1945-1947.....	+ 5.800	—	—	—	
	1948-1950.....	+ 28.500	— 2.000	+ 21.000	— 250	+ 3.600
1951-1960	1951-1957.....	+ 39.000	— 3.000	+ 37.000	— 150	+ 3.700
	1958-1960.....	+ 3.400	— 6.600	+ 94.000	— 750	+ 3.000
1961-1970	1961-1965.....	+ 200	— 4.500	+ 150	— 371	+ 3.400
	1966-1970.....	— 38.800	— 34.000	— 13.310	— 260	+ 7.300
1972.....	+ 13.000	— 7.200	+ 6.180	— 140	+ 6.200	
1974.....	+ 70.500	— 3.200	+ 40.800	— 800	+ 22.700	

(\*) Sources identiques du tableau II.

(1) Aéroport international de Maiquetia et port maritime passager de La Guaira situés à 20 km de Caracas.

(2) Principal poste frontière terrestre entre la Colombie et le Venezuela.

de Colombie, -- qui semblent avoir pris le relais de l'immigration européenne pendant la période de reflux et qui ne cessent de s'amplifier depuis, tableaux VI et VII — et par des flux originaires d'autres pays d'Amérique Latine en particulier Argentine et Chili (on estime à 40.000 le nombre des ressortissants chiliens installés au Venezuela depuis le début de l'année 1975).

Le Venezuela connaît ainsi depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale deux puissants courants migratoires :

— Le premier, originaire de l'Europe, soumis à des fluctuations très fortes, le volume des retour. pouvant dépasser certaines années très largement les nouvelles entrées. Cela suppose qu'une partie de la population reste assez sensible à des événements conjoncturels et qu'elle est par la même très instable. Ce sont des courants de types prédominants A, B, C et D.

— Le second, originaire des autres pays d'Amérique Latine, couvre :

(a) le courant traditionnel des colombiens vers le Venezuela. Constamment positif, il a pris un rythme très soutenu au cours de la dernière décennie. Ces flux satisfont aux besoins de main-d'œuvre non spécialisée de la croissance économique. Il faut préciser ici que les chiffres officiels n'enregistrent qu'une partie de ces mouvements dans une large mesure clandestins. Ce sont des flux de types prédominant D et E concernant ces dernières années plus les femmes que les hommes (le rapport de

masculinité des émigrants originaires de Colombie est de 91) ;

(b) de nouveaux courants originaires du Chili et dans une moindre mesure de l'Argentine, du Pérou et de l'Équateur. Fortement conjoncturels ces courants portent sur de la main-d'œuvre très qualifiée et concurrencent les flux originaires d'Europe puisqu'ils concernent les mêmes emplois.

La migration internationale est donc pour ce pays un phénomène relativement récent ce qui le différencie d'une certaine manière des autres pays du continent qu'ils aient connu de fortes migrations internationales au cours de la première moitié de ce siècle tel l'Argentine, le Brésil ou le Chili ou qu'ils en soient restés à l'écart, tel la Colombie ou le Pérou.

## 2.2. EFFETS DE LA MIGRATION INTERNATIONALE

Gonflement des effectifs d'adultes d'âges actifs, déséquilibres entre les sexes... tous ces effets directs de la migration apparaissent assez bien sur les pyramides. Les effets induits sont moins évidents car ils ne se font pas sentir d'un seul coup, mais progressivement par le biais d'incidences provoquées par les changements de structure sur les niveaux de mortalité, de fécondité et de nuptialité. L'absence d'une information précise sur les schémas démographiques des différents groupes de migrants exclut une analyse très fine de ces phénomènes. Cependant la distinction entre migration d'origine colombienne et migration d'origine européenne, rattachée à ce

que l'on sait en général de la démographie de ces pays, permet d'intéressantes comparaisons qui constituent l'amorce de travaux de recherche plus poussés (1).

Au cours de la période 1945-1959, caractérisée par de fortes poussées migratoires, 70 % des effectifs migrants sont originaires d'Europe et principalement d'Italie. Par ailleurs sur 100 migrants âgés de 20 à 39 ans, on compte 70 % d'hommes dont 60 % d'origine européenne et 10 % d'origine colombienne et 30 % de femmes dont 18 % sont d'origine européenne et 12 % d'origine colombienne. Ainsi les flux venant d'Europe concernent essentiellement des hommes et comportent peu de ménages complets à la différence du courant en provenance de la Colombie où on compte à la fois plus de ménages et surtout plus de femmes. Il est d'ailleurs à noter que l'émigration féminine est dans ce pays assez traditionnelle et remonte probablement à l'époque de la colonisation où le Venezuela et la Colombie ne formaient qu'un seul pays « la Grande Colombie ».

L'importance de ces mouvements qui portent sur près de 400.000 personnes entre 1945 et 1959 a entraîné un gonflement non négligeable des groupes d'âges déterminants pour la fécondité et la nuptialité, plus 15 à 20 % environ, pour le sexe masculin et plus 8 à 14 % pour le sexe féminin selon les âges.

TABLEAU VIII

Importance de la population non originaire par âge et sexe aux recensements de 1961 et 1971

Âge	1961			1971		
	S.M. %	S.F. %	rap. de mascu- linité	S.M. %	S.F. %	rap. de mascu- linité
0-9 ans...	1,2	1,2	107	0,9	1,0	100
10-14 ans...	2,6	2,7	100	1,9	1,9	100
15-19 ans...	4,7	3,5	133	3,5	3,4	100
20-29 ans...	14,2	8,5	173	7,2	7,3	93
30-33 ans...	17,4	10,9	176	14,2	11,7	121
40-45 ans...	13,1	8,2	175	16,5	12,5	141
50-59 ans...	9,1	6,3	150	12,9	10,1	129
60-69 ans...	5,1	4,5	100	10,6	8,1	123
70 ans et plus	4,0	4,1	67	7,0	6,1	86
Tous âges...	7,3	4,8	156	5,9	5,2	114

Ces effectifs ont, du fait de la dominante de l'élément européen, des caractéristiques démogra-

phiques assez proches de celles de l'Europe avec des niveaux de mortalité et de fécondité relativement bas, mais probablement supérieurs à la moyenne de l'Europe en raison des fortes proportions de migrants originaires des pays de l'Europe du Sud (Italie, Espagne, Portugal) aux niveaux démographiques traditionnellement plus élevés que ceux du reste de l'Europe. Hormis les effets de structure, les conséquences sur le niveau de la mortalité est sans doute très faible car comme le montre la figure 5,

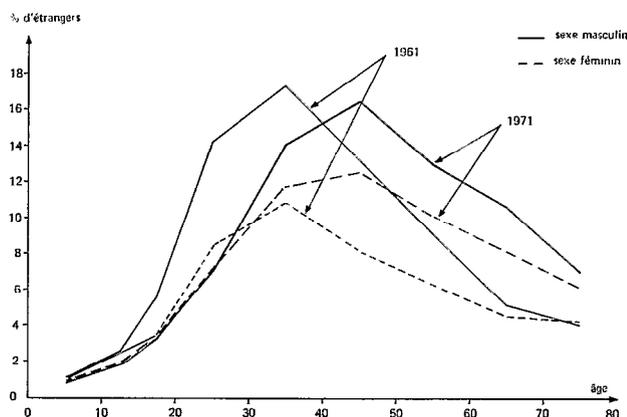


Fig. 5. — Importance de la population étrangère suivant l'âge et le sexe aux recensements de 1961 et 1971.

l'intensité de la migration ne concorde pas avec les âges de forte mortalité. Par contre on peut s'attendre à ce que l'évolution de la nuptialité et celle de la fécondité soient sensibles à l'influence de schémas démographiques différentiels. La plus faible fécondité des européennes peut entraîner une baisse plus rapide des taux de fécondité aux âges où elles sont nombreuses, de même le calendrier plus tardif de la nuptialité peut déterminer une évolution de la natalité dans le même sens. En ce qui concerne l'émigration colombienne féminine, son influence sur l'intensité de la fécondité par âge est relativement neutre, les caractéristiques démographiques des deux pays étant encore à cette époque assez proches, seules des perturbations dans le calendrier des unions en corollaire avec la migration sont à envisager pour ce type de flux. L'évolution des taux de fécondité par âge depuis 1955 est à ce sujet assez de fécondité (tabl. IX, fig. 6). Pour les quatre groupes d'âge quinquennaux entre 20 et 40 ans, l'évolution est

(1) La publication récente des résultats du dernier recensement, l'analyse plus poussée de l'état civil et la réalisation de nombreuses enquêtes régionales ont ouvert la voie à des travaux démographiques plus élaborés qui devrait éclairer dans les années qui viennent l'évolution récente de la population du Venezuela.

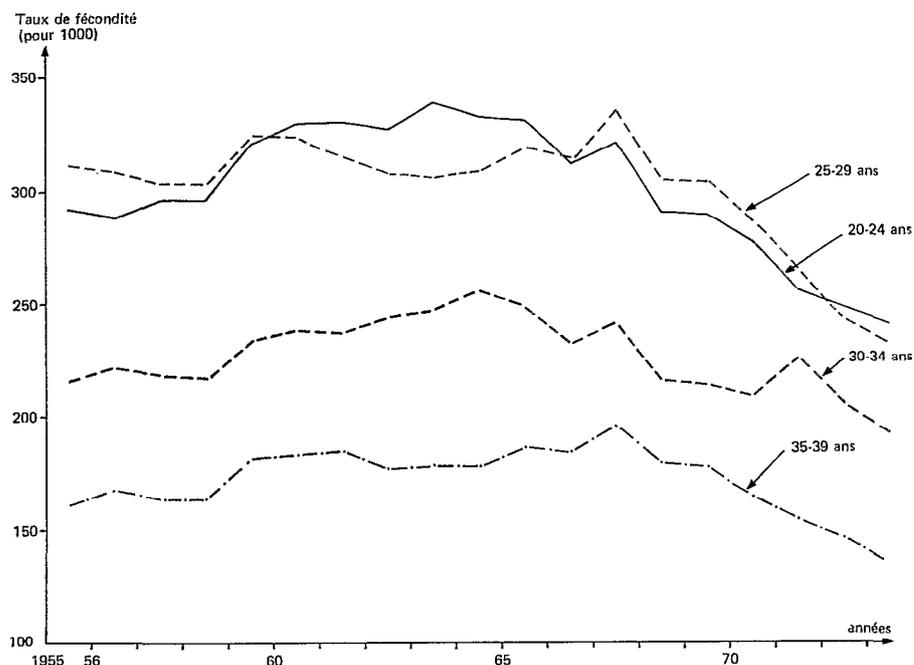


Fig. 6. — Évolution des taux spécifiques de fécondité par âge de la femme de 1955 à 1973.

TABLEAU IX

Évolution des taux de fécondité (‰) par âge de 1955 à 1973

Année	20-24	25-29	30-34	35-39
1955.....	292	311	216	161
1956.....	288	305	222	168
1957.....	295	304	219	164
1958.....	296	304	217	164
1959.....	321	325	234	182
1960.....	330	324	239	184
1961.....	330	316	238	185
1962.....	327	308	244	178
1963.....	339	306	248	179
1964.....	333	309	256	179
1965.....	331	319	249	187
1966.....	312	314	233	185
1967.....	321	336	242	196
1968.....	290	305	216	180
1969.....	289	304	214	178
1970.....	278	286	209	165
1971.....	256	265	216	155
1972.....	248	244	204	147
1973.....	241	234	192	136

Sources : Anuarios Estadísticos 1964 y 1973

stable jusqu'en 1959, légèrement ascendante jusqu'en 1965, année à partir de laquelle tous les taux décroissent au-delà des niveaux relevés en 1955 (1). Il faut d'abord noter la coïncidence qu'il y a entre l'évolution des taux de fécondité et l'intensité migratoire. On observe ainsi une certaine rétention en période de forte intensité migratoire et plutôt une expansion en période de reflux. Par ailleurs il est remarquable que les taux de fécondité aient maintenu une évolution vers la hausse alors que les taux de natalité ont commencé à baisser dix ans avant. Cette dominante vers la hausse de la fécondité offre toutes les caractéristiques d'un changement spécifique de la fécondité qui n'a finalement pas été très touché par l'arrivée d'un certain nombre de femmes moins fécondes. Un rapide calcul montre que la répercussion sur les taux de fécondité par âge, d'une fécondité plus faible de l'ensemble des femmes migrantes serait de l'ordre de 1 à 2 % suivant les âges (2), alors que la tendance à la hausse est nettement supérieure (environ 6 %).

Cette évolution favorable à la fécondité, tout au plus légèrement ralentie par les effets de la migration, n'a cependant pas empêché la natalité de baisser dès 1956. Les phénomènes dus aux changements

(1) La pointe enregistrée en 1967 est déterminée plus par les variations dans le système d'enregistrement des événements, ici vraisemblablement report des naissances de l'année 1966 sur l'année 1967, que par un phénomène conjoncturel.

(2) C'est ce que l'on obtiendrait en supposant que les émigrantes aient le niveau de fécondité des femmes européennes en 1955.

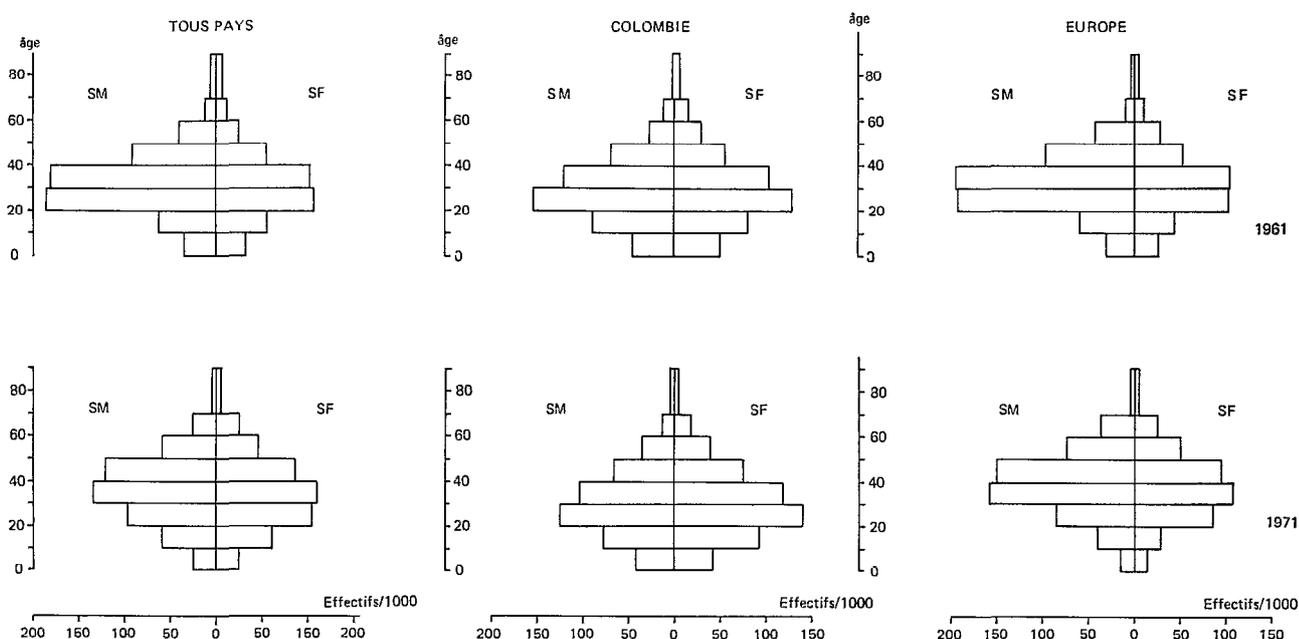


Fig. 7. --- Population non née au Venezuela suivant le pays de naissance, l'âge et le sexe aux recensements de 1961 et 1971 (les effectifs sont ramenés à 1000).

*N.B.* — En 1961, la population non née dans le pays comprend 95 % d'étrangers, le reste étant composé de personnes nées à l'étranger mais de parents vénézuéliens (1 à 2 %) et de personnes nées à l'étranger ayant acquis la nationalité vénézuélienne par naturalisation. En 1971 les étrangers ne forment plus que 78 % de l'ensemble, les étrangers naturalisés 18 % et les personnes nées de parents vénézuéliens 4 %.

de structure semblent avoir été plus puissants et c'est peut-être à travers eux que l'on peut rechercher les raisons de l'infléchissement de la tendance du niveau de la fécondité vers les années 1965, 1966. Au cours des années soixante le phénomène de reflux touche presque exclusivement les européens et parmi eux les plus instables, à savoir surtout des hommes isolés. C'est du moins ce qui ressort des variations du rapport de masculinité de la population migrante entre 1961 et 1971. On obtient à chacune de ces dates des valeurs très différentes passant pour l'ensemble de 156 à 114 hommes pour 100 femmes et entre 20 et 29 ans de 173 à 93. A tous les âges la tendance s'affirme vers un plus grand nombre de femmes (tabl. IX), sous l'effet de la forte croissance de l'émigration féminine en provenance de la Colombie à partir de 1966. Notons également que cette augmentation de la mobilité féminine est un phénomène assez général comme le montre la comparaison des pyramides de la population non née dans le pays suivant l'origine aux recensements de 1961 et 1971 (fig. 7).

Parmi ces femmes, on constate un plus grand nombre de célibataires, une tendance au mariage tardif auquel il faut ajouter pour les colombiennes une forte proportion de femmes migrantes séparées de leur mari ou de leur compagnon pendant la durée du séjour au Venezuela : en fait toutes caractéristiques plus fréquemment à l'émigration des hommes. Il est intéressant ici de souligner que dans le cas des flux entre la Colombie et le Venezuela, l'émigration féminine ne se différencie en rien de l'émigration masculine. Le résultat est un plus grand nombre de femmes pour un nombre de naissances à peu près équivalent, et par conséquent une baisse des taux spécifiques de fécondité par âge plus rapide que celle qui résulterait des nouveaux comportements des femmes vénézuéliennes. C'est en effet vers 1966 que démarrent progressivement les programmes de planification familiale qui touchent à cette époque environ 10.000 femmes par an puis 50.000 en 1971 et actuellement plus de 80.000 (1). Les perturbations dans le calendrier des mariages, notamment sensibles par un allongement de l'âge moyen au « mariage »

(1) « Programas de Planificación Familiar, Venezuela » Elisabeth Y. de Caldera in *Estudios de Planificación Familiar*, vol. 6 n° 8. Agosto de 1975. Publicación del Consejo De Población, New York.

des femmes (1), vont également jouer dans le même sens.

La conjonction de ces phénomènes dont l'un est entièrement provoqué par l'intensité de la migration internationale explique qu'en l'espace de cinq ans on ait abouti à un retrécissement notable de la pyramide aux jeunes âges. Ce qui donne au tracé de la pyramide en 1971, un aspect de moins en moins convexe, et ceci d'autant plus que les empreintes des poussées migratoires de 1947-1956 ont tendance, à « bomber » le profil entre 30 et 50 ans et qu'au-dessous de 30 ans l'intensité de l'immigration féminine a une influence identique.

### 2.3. INTERPRÉTATION DE L'ÉVOLUTION ACTUELLE

Depuis 1971 les diverses tendances qui traduisent l'évolution des caractéristiques démographiques du pays se sont accentuées à l'exception de la mortalité qui reste depuis 1961-1962 au même niveau. Il est peu probable que dans ce domaine les variations à prévoir pour les décennies à venir soient de très grande ampleur en l'absence de catastrophes, le rajeunissement partiel de la population par l'immigration et une natalité encore forte étant compensé par l'accès aux plus grands âges de générations de plus en plus nombreuses et surtout par l'accroissement de la mortalité par accident.

Par contre depuis la fin des mouvements de retour vers l'Europe, la migration externe s'est fortement accélérée et fait nouveau, elle s'est considérablement diversifiée. En ce qui concerne les flux propres au continent latino-américain, le développement rapide de l'émigration colombienne s'est accompagné d'une participation également plus élevée des pays de la Côte Pacifique et des Caraïbes. Pour l'Europe, les flux sont relativement stables quoique la distribution ait changé en particulier au profit des portugais face à une baisse de l'intensité des flux en provenance d'Italie et dans une moindre mesure d'Espagne. Enfin signalons l'ampleur nouvelle des courants venant du Moyen-Orient (Syrie, Liban) ou du Maroc, faibles si on les considère isolément, mais ayant acquis une importance réelle s'ils sont groupés.

Dans l'ensemble ces nouveaux mouvements s'apparentent assez bien à ceux qui viennent d'Europe, avec une prédominance d'hommes même si celle-ci est moins marquée qu'au cours des migrations de 1947-1956. On doit donc assister à un gonflement

des effectifs entre 20 et 40 ans, à la fois masculin en raison des flux venant d'Europe ou d'autres pays d'émigration et féminin en raison de l'afflux de colombiennes. On voit que l'équilibre qui en résulterait pour les deux sexes ne serait qu'apparent et cacherait en fait une hétérogénéité profonde qui ne manquerait pas de faire sentir ses effets aussi bien sur le calendrier des unions par une augmentation du nombre de célibataires des deux sexes, que sur le niveau même de la fécondité par une tendance à la baisse des taux.

Cette évolution dans le sens d'une réduction de la fécondité provoquée par les effets conjugués de la migration, des efforts de la planification familiale et autres facteurs sera-t-elle suffisante pour compenser le surcroît de naissances auquel on doit s'attendre avec l'arrivée aux âges de forte fécondité des premières générations nombreuses de femmes nées à partir de 1945? On peut en douter car un calcul opéré à fécondité constante sur les effectifs de femmes prévisibles en 1981 (2) montre que la baisse relative des taux de fécondité générale par âge due à la moindre fécondité et à une faible intensité des unions n'entraînerait qu'un déficit relatif de 3 % de l'ensemble des naissances, alors que l'excédent des naissances obtenu par l'arrivée dans les groupes 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans (seuls ces trois groupes d'âges sont touchés en 1981 par le phénomène) de femmes plus nombreuses que précédemment serait de l'ordre de 16 %.

Aussi si l'effet de la migration internationale sur le niveau de la fécondité n'est pas négligeable, il n'est pas assez puissant pour provoquer un renversement de la situation imprimée par le phénomène de transition démographique. Cela est d'autant plus vrai que l'influence de la vague des naissances des années cinquante sur la natalité se maintiendra tout le temps que ces générations mettront à parcourir les âges de pleine fécondité. Ce n'est que vers 1991 que les effets du ralentissement que l'on observe actuellement pourront se traduire par une réduction du nombre des naissances.

En définitive, la migration internationale a tendance à « bomber » la pyramide d'âge et par là-même elle compense dans une certaine mesure les effets de hausses de fécondité rapides, celles-ci ayant plutôt tendance à creuser la pyramide. Les deux phénomènes ayant coïncidé au cours de la première période de migration, le résultat en est

(1) Au cours de la période 1950-1971, l'âge moyen des unions (légalles et consensuelles) passe de 19 à 22 ans pour les femmes, tandis que celui des hommes reste à peu près stable autour de 26 ans.

(2) Les données utilisées dans ce calcul ont été tirées de « Proyección de la Población de Venezuela ». Tome I, Ministro de Fomento, Dirección General de Estadística y Censo Nacionales, Caracas 1975.

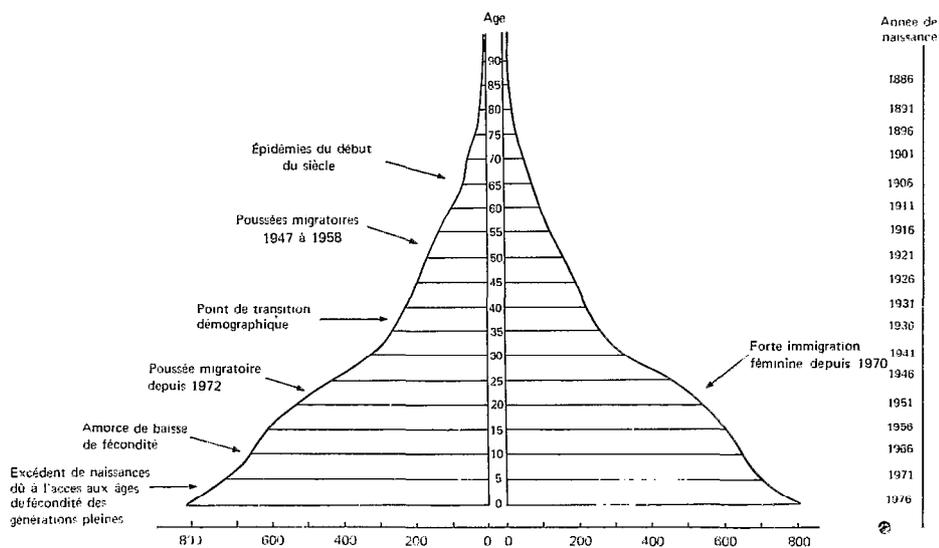


Fig. 8. — Distribution par âge et sexe de la population du Venezuela pour l'année 1976. *A droite*: sexe féminin. *A gauche*: sexe masculin.

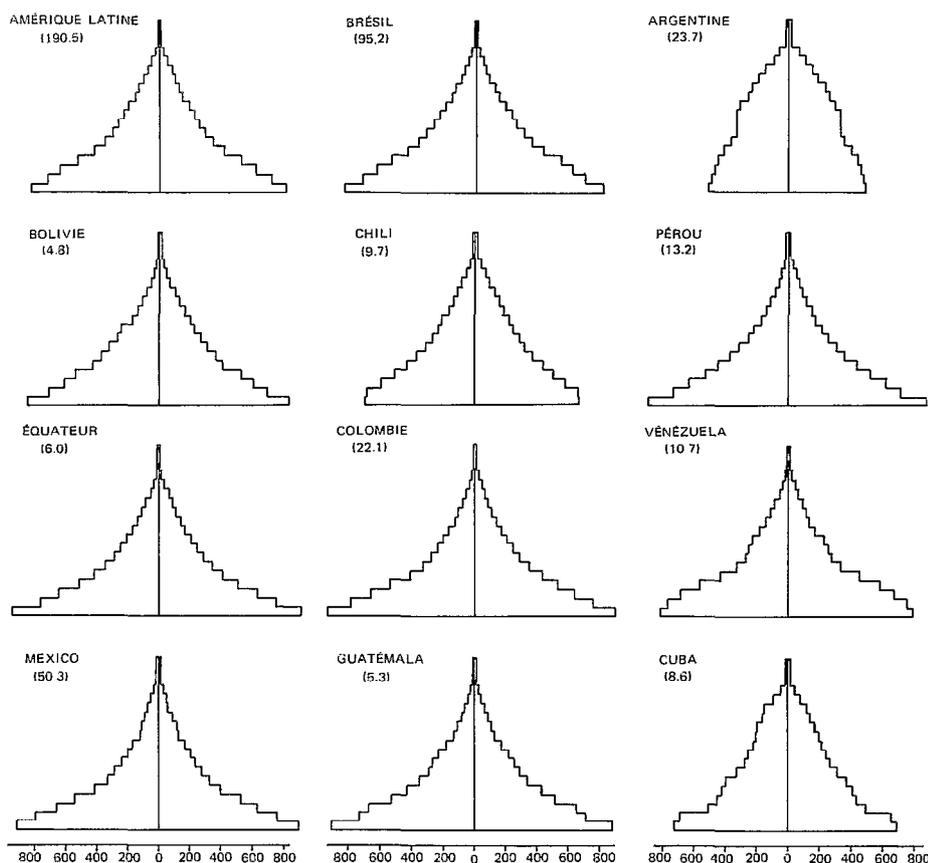


Fig. 9. — Pyramide d'âge de quelques pays d'Amérique latine en 1970-1971. Pour la plupart des pays, ces tracés ont été établis à partir de résultats de recensements récents, pour les autres à partir des projections élaborées par le CELADE et publiées dans *Boletín demográfico* n° 13, enero 1974, Santiago de Chile, CELADE. Le chiffre entre parenthèses indique l'effectif de la population totale du pays en millions pour l'année 1970. Pour le tracé les effectifs ont été ramenés à 10.000.

une pyramide assez régulière, telle celle que l'on a pu tracer à partir des données du recensement de 1961. Par contre en 1971 la pyramide s'est creusée au niveau des classes d'âge moyennes, la faiblesse de la migration au cours des années soixante et l'intensité de retours accentuent la dépression qui marque la pyramide au point de transition démographique. La migration féminine s'étant maintenue, cette dépression est moins sensible pour le sexe féminin. Depuis 1972, la poursuite de la baisse des taux de natalité et la reprise de l'immigration devraient accentuer dans les années qui viennent le profil en cloche de la pyramide avec cependant un évasement probable plus prononcé dès que les générations nombreuses atteindront toutes les âges de forte fécondité. La prise en considération de l'ensemble de ces faits met ainsi en évidence le caractère sinusoïdal de la pyramide. L'amplitude de ces variations est amortie ou amplifiée par les migrations internationales qui touchent toujours les mêmes âges. La connaissance de ces phénomènes, bien qu'elle soit encore très globale, permet finalement une interprétation assez précise des principaux événements qui ont touché la population du Venezuela, tel que le montre le tracé de la pyramide estimé pour 1976 (fig. 8).

### Conclusion et vue d'ensemble

Le Venezuela est certainement le pays d'Amérique Latine qui reçoit actuellement le plus d'émigrants. La composition par âge et sexe de sa population subit de nouvelles fluctuations qui s'ajoutent à celles occasionnées par les précédentes vagues d'immigration et par les phénomènes de transition démographique. Ces fluctuations impriment à la composition par âge une évolution plus rapide que le simple vieillissement des générations et leur remplacement. On comprend dans ces conditions que le profil de la pyramide par âge et sexe du Venezuela assez proche en 1961 de celui des autres pays de l'Amérique Latine (à l'exception de l'Argentine et du Chili) s'en écarte actuellement, notamment par rapport aux profils des pyramides de ses plus proches voisins : Brésil, Colombie, Équateur, Pérou (fig. 9).

Si les phénomènes de migration se maintiennent avec la même intensité, le profil de la pyramide tendra probablement à se rapprocher du profil de

l'Argentine et du Chili, illustrant en quelque sorte une situation intermédiaire entre le profil de la population du continent dominé par la structure des pays de type jeune (base large de la pyramide tels le Brésil, la Colombie, le Mexique...) et le profil des pays à forte dominante européenne comme l'Argentine avec une natalité relativement faible et dans une moindre mesure comme le Chili.

Il est indéniable que les effets cumulés de la migration externe et des changements dans les schémas démographiques ont eu à travers les fluctuations importantes de la distribution par âge et sexe de la population des répercussions insidieuses sur l'évolution socio-économique du pays. On a constaté que dans un pays où la natalité est forte la migration a des effets démographiques qui peuvent être positifs (1). La population active est renforcée, le niveau relatif de la fécondité est atténué... Certes ce sont là des effets notables qui atténuent les conséquences de la transition démographique, mais il faut rappeler le caractère fragile et instable de telles situations. Les indicateurs démographiques de la population vénézuélienne sont des moyennes d'éléments très disparates. L'hétérogénéité de la population est un facteur d'instabilité qui se lie aux profonds déséquilibres régionaux dont elle est d'ailleurs le corollaire. Plus de 80 % des migrants d'origine européenne sont installés dans la région de Caracas ; on constate une concentration identique pour les flux originaires du Chili et de l'Argentine qui sont de type démo-économique équivalents. Près de 60 % des colombiens vont vers les zones pétrolières du ZULIA (Lac de Maracaïbo), le reste occupant la zone andine frontalière de la Colombie (État de Tachira) et la région industrielle de Caracas-Maracay-Valencia. Ces régions regroupent ainsi plus des 3/4 de la population étrangère. Le reste du pays (21 états) est pratiquement délaissé.

Cela exprime non seulement un déséquilibre régional important entre zones densément peuplées (région de la capitale, zones pétrolières et les andes vénézuéliennes) et zones sous-peuplées (plaines centrales, savane guyanaise, région est) mais plus encore une différenciation socio-culturelle et économique dans les zones de peuplement intensif qui accroît les problèmes de développement et d'aménagement du territoire. Il est probable que ces problèmes peuvent s'émousser avec le temps et que la prospérité économique est un facteur décisif dans ce domaine.

(1) Notons que l'effet inverse, c'est-à-dire, l'influence de la migration allant plutôt dans le sens d'une hausse de la natalité, peut également être considéré comme un effet positif dans les pays où le vieillissement de la population est le problème majeur. Rappelons ici que dans le cas de la France, la population étrangère a sans doute ralenti la baisse de la natalité actuelle puisque sa part dans le nombre des naissances (9 %) est supérieure à son importance dans la population totale (7,7 %).

L'histoire ne manque pas d'exemples de pays qui ont réussi à devenir des nations homogènes. Néanmoins ces problèmes existent actuellement. Ils peuvent devenir préoccupants au gré des changements politiques et économiques conjoncturels. L'économie du Venezuela, comme celle d'autres pays pétroliers, reste excessivement sensible aux

variations des marchés internationaux. Des difficultés entraîneraient probablement l'exacerbation des problèmes et donneraient prise à l'instabilité des conditions du peuplement.

*Manuscrit reçu au S.C.D. de l'O.R.S.T.O.M. le 21 juillet 1976.*